

les représentants des gouvernements provinciaux et des autres secteurs de la population qui auront l'occasion de participer à cette conférence feront un travail fructueux, bénéfique et avantageux pour les personnes à la retraite au pays.

Il est toujours intéressant d'examiner les chiffres bien qu'il faille toujours le faire dans une perspective relative, c'est-à-dire ne pas leur donner des valeurs qu'ils n'ont pas. Cependant, il est bon de se rappeler, par exemple, que notre système de pensions de retraite actuel ne prévoit pas de revenus qu'on pourrait qualifier de convenables pour un très grand nombre de personnes âgées. En moyenne, le revenu des personnes âgées au Canada est largement inférieur à celui de l'ensemble des autres Canadiens. Si on essaie d'établir une comparaison par exemple, sur un revenu moyen pour l'ensemble des Canadiens qui se situerait à \$16,300, le revenu comparatif pour les personnes âgées se situerait tout au plus à près de \$7,000. On voit qu'il y existe une différence de plus de 50 p. 100 entre les deux revenus, le revenu moyen de la personne à la retraite et celui de l'ensemble des Canadiens. Il y a d'autres types de statistiques qu'on pourrait examiner. Par exemple lorsqu'une personne est au travail et qu'elle prend sa retraite, on constate que quelle que soit sa classe de revenu comme travailleur, automatiquement, son revenu se voit coupé grossièrement de moitié. C'est-à-dire que si le revenu au travail était par exemple de \$20,000, en prenant sa retraite, automatiquement, le revenu est réduit à \$10,000.

Je me bornerai à ces deux statistiques malgré, comme je l'ai dit au tout début de mes remarques, la grossièreté, si l'on veut, des chiffres, et j'aimerais porter à l'attention de tous les députés de cette Chambre les problèmes que rencontrent les gens à leur retraite. Il est bien évident que lorsque notre revenu de travail est coupé de 50 p. 100 nous avons des problèmes pour payer nos factures d'épicerie, pour régler nos échéances de logement et nos besoins financiers relatifs aux vêtements. Ce sont tous des domaines qui ne changent pas tellement de façon relative lorsqu'on est au travail et que du jour au lendemain on prend notre retraite. Il faut quand même y être sensibilisé.

La Conférence nationale sur les pensions dont j'ai parlé tantôt permettra non seulement de réexaminer les problèmes d'équilibre de revenu pour les personnes à la retraite dans notre société mais également d'examiner tous les autres aspects d'une harmonisation et d'une coordination des divers secteurs de régimes de pensions que nous connaissons au pays, que ce soit le régime gouvernemental, qui s'appelle le Régime de pensions du Canada ou la Régie des rentes du Québec, que ce soit le système de pensions, ordinairement appelé le système de pensions de la vieillesse, que ce soit le supplément de revenu garanti, que ce soit les régimes privés que les sociétés ont mis sur pied conjointement avec des employés, ou que l'employeur de façon unilatérale aura mis sur pied pour un groupe d'employés, que ce soit un système qu'un individu lui-même se paie, soit par voie d'une assurance quelconque ou d'un autre régime, tous ces moyens d'établir un revenu de retraite seront examinés, et l'objectif sera justement de rechercher l'harmonisation à l'intérieur de ces divers régimes. Il est bien entendu que toute recherche d'un idéal est toujours confrontée à une dure réalité. Il est bien évident que la situation économique que nous traversons est extrêmement difficile et que dans une telle conjoncture l'idéal doit toujours être de respecter cette con-

joncture. Mais je suis assuré que les groupes qui auront à se rencontrer et qui se rencontreront, que le leadership qui sera assuré et par le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social et par le ministre des Finances à cette conférence assureront qu'on fera l'examen en profondeur des problèmes qui assaillent notre société eu égard aux pensions et qu'on élaborera des solutions qui seront sûrement à l'avantage des Canadiens.

Je veux me contenter de ces brefs propos, monsieur le président, et terminer en informant la Chambre que malgré les consultations qui sont intervenues entre les représentants des parties, il n'a pas été possible d'en arriver à une entente sur l'application des articles 75A et 75B à l'étape du rapport et à la 3^e lecture du bill C-59, Loi attribuant un pouvoir d'emprunt supplémentaire. J'ai donc l'honneur, monsieur le président, d'aviser la Chambre qu'au cours d'une séance ultérieure je présenterai une motion au titre de l'article 75C pour faire attribuer une journée de séance pour chacune des étapes du bill auquel je me suis référé.

Monsieur le président, je souhaite tout le succès à cette conférence et je suis assuré que les députés seront très heureux de participer à l'élaboration et à l'approbation de nouvelles politiques lorsque le gouvernement les présentera.

● (1700)

[Traduction]

M. Walter McLean (Waterloo): Monsieur l'Orateur, c'est avec beaucoup de plaisir que j'interviens dans le débat cet après-midi. À l'instar d'autres députés, je tiens à souligner l'importance pour le Canada d'élargir son système de pension de manière à répondre aux besoins pressants d'un grand nombre de personnes du troisième âge.

Je veux féliciter le député de Winnipeg-Nord-Centre qui ne cesse de s'intéresser à cette question. Cependant je ne suis pas d'accord avec lui quand il affirme que la responsabilité doit incomber uniquement au gouvernement. J'espère plutôt qu'à l'issue de la prochaine conférence les secteurs privé et public trouveront un terrain d'entente pour régler cette question. Comme le ministre l'a déclaré, il s'agira de déterminer si la réforme est assez profonde et si elle profitera vraiment à ceux qui en ont le plus besoin.

En ma qualité de député de l'opposition officielle et membre du parti conservateur, je suis heureux de pouvoir signifier mon intérêt pour les questions sociales et de dire que c'est dans l'équilibre entre la compassion et la stimulation que nous trouverons les ressources nécessaires pour répondre aux besoins de nos concitoyens âgés.

Une chose que nous constatons quand nous nous penchons sur la question de pensions, c'est que notre système ne produit pas suffisamment d'argent pour répondre aux besoins des retraités. Seulement 13 p. 100 des revenus des retraités proviennent de régimes privés, tandis que 55 p. 100 proviennent de sources gouvernementales. La prochaine conférence devra examiner de près ce déséquilibre.

Dans les quelques minutes que j'ai à ma disposition je voudrais notamment examiner la situation des femmes âgées. Leurs besoins sont les mêmes que ceux de tout le monde. Elles aiment accomplir un travail intéressant, elles ont besoin d'argent pour vivre, un endroit pour se loger et elles ont besoin qu'on s'occupe d'elles pendant qu'elles vivent ou à leur mort. Être âgé ne doit pas signifier être seul. Malheureusement, trois